

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-neuf, le 19 septembre à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, **membres titulaires** et Serge MARQUIS et Myriam PISANO **suppléants**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Christine DEL PIE, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Thierry MARCJAN, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE, Pierre OSER, Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Messieurs Denis BANDELIER à Jean Claude TOURNIER, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Jean Jacques DUPREZ à Serge MARQUIS, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Pierre OSER à Fatima KHELIFI, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Emmanuelle PY à Laurent BROCHET, Frédéric ROUSSE à Marie Lise LHOMET, Bernard VIATTE à Monique DINET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 13 septembre	Le 13 septembre	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Bernard LIAIS est désigné.

### **2019-06-17 Budget annexe bâtiment relais des Chauffeurs à Delle-Décision Modificative n°1** *Rapporteur : Christian RAYOT*

#### **Ajustement pour transfert de charges**

Une décision modificative au budget annexe du bâtiment relais des Chauffeurs à Delle est nécessaire d'une part pour effectuer un ajustement de la somme prévue initialement au Budget Primitif pour l'amortissement du bâtiment et d'autre part pour être au plus juste de la nomenclature comptable en créant un article budgétaire à la section d'investissement afin de gérer les dépôts de garantie dans le cadre de la location des différentes cellules du bâtiment.

**Section de Fonctionnement :**

Dépenses :	Chapitre 042	Compte 6811 :	+ 159 € HT
Dépenses :	Chapitre 011	Compte 615228 :	- 159 € HT

**Section d'investissement :**

Recettes :	Chapitre 040	Compte 28132 :	+ 159 € HT
	Chapitre 16	Compte 165 :	+ 6 000 € HT
Dépenses :	Chapitre 16	Compte 165 :	+ 6 000 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative n°1 du Budget Annexe du bâtiment relais des Chauffeurs à Delle,
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette prise de décision.

90853 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire CCST bat rel Chauffeurs DELLE (81500)	DM n°1 2019
---------------------	---	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

## Ajustement pour transfert de charges

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-615228 : Entretien et réparations autres bâtiments	159,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>159,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6811 : Dotations aux amort. des Imms incorporelles et corporelles	0,00 €	159,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>159,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>159,00 €</b>	<b>159,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
R-28132 : Immeubles de rapport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	159,00 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>159,00 €</b>
D-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
<b>TOTAL R : Emprunts et dette assimilée</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 159,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>6 000,00 €</b>		<b>6 159,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 24/09/2019

Reçu en préfecture le 24/09/2019

Affiché le



ID : 090-249000241-20190919-2019\_06\_17-BF

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 24 SEP. 2019

Le Président,

Le Président  
Christian RAYOT



Le Président,

Le Président  
Christian RAYOT

